



COLLOBEY
MURAZ

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

SOMMAIRE

- 02 **Mot du président**
- 03 **Objectifs de la législature et de l'année 2021**
- 08 **Ressources humaines**
- 10 **Administration et finances**
- 19 **Service technique**
- 39 **Structures jeunesse**
- 49 **Écoles**

MOT DU PRÉSIDENT



Chers habitantes et habitants de la commune de Collombey-Muraz,

Avec la nouvelle législature, votre Conseil municipal a décidé de relancer la rédaction d'un rapport d'activité annuel. Le dernier datait de 2018. Ce bilan intermédiaire 2021 vous présente d'abord les objectifs que le Conseil s'est fixés pour l'ensemble de la législature, ainsi que l'état des lieux de ceux définis pour l'année dernière.

Ce rapport vous décrit ensuite le travail et l'évolution de nos différents services communaux.

Nous vous souhaitons une agréable lecture et de belles découvertes des nombreuses activités déployées en 2021.

Olivier Turin, Président de Collombey-Muraz

OBJECTIFS DE LÉGISLATURE ET DE L'ANNÉE 2021



OLIVIER TURIN / Président

Personnel, administration & finances

Agglo et collaborations intercommunales



OBJECTIFS DE LÉGISLATURE

OBJECTIFS 2021

ÉTAT



Développer la digitalisation
des services communaux



Déterminer le calendrier
de mise en œuvre 2021-2024



Développer une communication
numérique active



Déterminer les actions concrètes
à mettre en œuvre



Mettre en place un concept
qui améliore la signalétique communale



Initier la réflexion sur les besoins
et les options existantes



Démarrer les travaux de réaménagement
du complexe scolaire des Perraires



Démarrer la réflexion
quant aux travaux à réaliser



Mise en place d'une vision d'accompagne-
ment du pôle multimodal du Corbier



Établir les lignes directrices
du pôle multimodal



Équiper en wifi
les bâtiments communaux



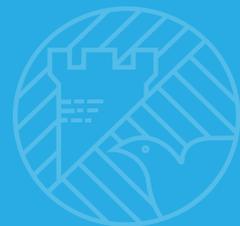
Équiper d'un wifi performant la Maison de
Commune, la Maison de la Cour et déterminer
les besoins des bâtiments scolaires,
ainsi que les coûts liés.
En fonction des coûts, lancer les appels
d'offres, et inscrire les montants au budget
2022.





ALEXIS TURIN / Vice-président

Dicastère aménagement
des territoires & constructions



OBJECTIFS DE LÉGISLATURE



Révision générale du Règlement communal
des constructions et des zones (RCCZ)
et du Plan d'aménagement des zones (PAZ)



Finalisation du dossier afin qu'il soit prêt
pour la mise à l'enquête publique



Anciennes carrières
La Croire et la Barne



Suivre le remplissage et
planifier leur réaffectation



Terres agricoles cadastrées
dans le Plan d'affectation des zones



Les maintenir dans le nouveau PAZ



Secteur Vers le Stand

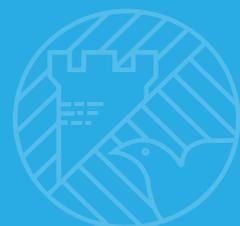


Élaborer un concept de
réaménagement



SANDRA COTTET PARVEX

Dicastère développement
durable & mobilité



OBJECTIFS DE LÉGISLATURE



Obtenir le label Cité de l'énergie Gold
par la mise en place de son plan d'action



Renouveler la planification énergétique
territoriale datant de 2010 ; réaliser le projet
d'appel d'offres groupé pour des panneaux
photovoltaïques chez les particuliers



Améliorer l'axe de mobilité douce
Charmette-Plavaux



Initier la réflexion pour l'amélioration
de l'axe de mobilité douce Charmette-Plavaux



Réaliser un cheminement de mobilité douce
à la route de St-Didier



Non décliné en 2021



Réaliser un cheminement de mobilité douce
Plavaux-Illarsaz-Rhône



Non décliné en 2021



Favoriser la biodiversité du bassin
de rétention Vers le Stand



Déterminer les pistes d'améliorations potentielles
et les faire valider par le Conseil municipal



Atteint



Partiellement atteint



Pas atteint

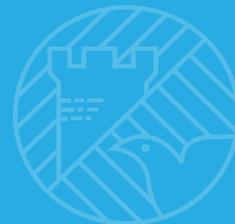


À venir



NATERCIA KNUBEL

Dicastère vie en commun



OBJECTIFS DE LÉGISLATURE



Mettre en place une politique de la jeunesse



Mise en œuvre du mandat d'animation socio-culturelle dès la rentrée scolaire 2021-2022



Mettre en place une politique des aînés



Mise en place d'une étude préliminaire, en collaboration avec le Pro-Senectute et le CMS



Initier la mise en œuvre de la zone sportive et de loisirs des Plavaux



Démarrer les études préliminaires



Créer des liens avec les pendants culturels régionaux



Non décliné en 2021

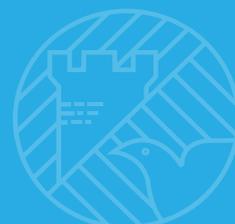
ÉTAT



VÉRONIQUE CHERVAZ

Dicastère structures d'accueil

Écoles & formation professionnelle



OBJECTIFS DE LÉGISLATURE



Mettre en place une stratégie informatique favorisant l'équipement en nouveaux moyens, en tenant compte de la stratégie



Faire un état des lieux, déterminer les besoins et les coûts liés



Mettre en place une réflexion stratégique sur les bâtiments scolaires, notamment les salles de gym



Terminer la réflexion stratégique pour déterminer les besoins et le calendrier d'exécution



Revoir le système de soutien pour les apprentis et promouvoir davantage l'apprentissage auprès des entreprises locales



Revoir le système de soutien pour les apprentis

ÉTAT



Atteint



Partiellement atteint



Pas atteint

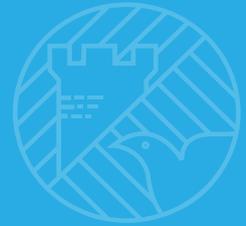


À venir



JEAN-LUC PLANCHAMP

Dicastère
sécurité & voirie



OBJECTIFS DE LÉGISLATURE



Mettre en œuvre le plan directeur des circulations, en lien avec la classification des routes communales



Étudier la mise en œuvre en lien avec la classification des routes communales



Mettre en place une politique de stationnement



Relancer la mise en place de la politique de stationnement sur l'ensemble du territoire communal



Mettre en place une stratégie liée à la vidéosurveillance

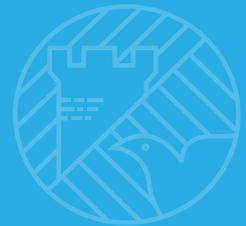


Fixer la stratégie, la faire valider par le conseil municipal, en déterminer les coûts et les inscrire au budget 2022



MIKAEL VIEUX

Dicastère économie & infrastructures



OBJECTIFS DE LÉGISLATURE



Étude et réflexion autour des centres de villages :
centre des Neyres
centre de Muraz
centre de Collombey



Centre des Neyres : Reprendre et concrétiser un concept de centre de village
Centre de Muraz : Lancer la réflexion et en déterminer le périmètre
Centre de Collombey : Relancer la réflexion suite à l'étude de l'axe Collombey-Monthey



Réaliser une analyse du territoire pour déterminer le potentiel des locaux et terrains à valoriser



Lancer l'analyse



Fixer les conditions-cadres afin de permettre aux entreprises de s'établir sur les parcelles Charbonnière - l'Enclos



Non décliné en 2021



Faire homologuer la révision des règlements Eau potable et Eaux usées



Fournir au Conseil général un projet de règlement



Étudier la faisabilité d'un nouvel accès routier à la zone Raffinerie - Enclos - Charbonnière



Non décliné en 2021



Atteint



Partiellement atteint



Pas atteint



À venir

OBJECTIFS CONTINUS

OLIVIER TURIN

Dicastère présidence

- Viser 4.5 millions de marge d'autofinancement
- Concrétiser le projet Agglo 4
- Suivre le démantèlement des installations de raffinage
- Suivre le processus de déplacement du tracé de l'AOMC et en favoriser la réalisation
- Accompagner l'étude Halte CFF Collombey-le-Grand
- Informer régulièrement les citoyen.ne.s, et maintenir les relations avec la presse

ÉTAT



SANDRA COTTET PARVEX

Dicastère développement durable et mobilité

- Poursuivre l'optimisation du réseau Mobichablais
- Améliorer le système d'incitation à l'utilisation des transports
- Favoriser des mesures de compensation ciblées



NATERCIA KNUBEL

Dicastère vie en commun

- Maintenir des subventions communales ciblées et un soutien logistique aux sociétés locales



VÉRONIQUE CHERVAZ

Dicastère structures d'accueil, écoles & formation professionnelle

- Poursuivre l'application du concept d'enclassement scolaire
- Maintenir une prise en charge de qualité par les structures d'accueil



MIKAËL VIEUX

Dicastère économie et infrastructures

- Poursuivre la mise en place du réseau séparatif d'eaux usées
- Élaborer un cadastre des eaux industrielles



Atteint



Partiellement atteint



Pas atteint



COLLOBEY
MURAZ

RESSOURCES HUMAINES



Gestion du personnel

La Commune de Collombey-Muraz est composée de 4 services différents, tous placés sous la direction de chef.fe.s de service. La présentation et les activités principales de ces 4 services (Administration et Finances, Technique, Structures jeunesse et Écoles) en 2021 sont développées dans les pages qui suivent.

La coordination générale des services est placée sous la direction du Secrétaire municipal, dont les missions consistent principalement à assurer le lien entre le Conseil municipal et les services, mais aussi à garantir la mise en œuvre des décisions de l'Autorité, à assurer la gestion générale RH de la Commune et à s'occuper des affaires juridiques impliquant la Collectivité publique.

En 2022, la Commune de Collombey-Muraz comptait 106 collaboratrices et collaborateurs, dont 17 en formation (16% du personnel communal), répartis entre les 4 services susmentionnés de la manière suivante :



Administration et Finances

20 dont 4 en formation



Service technique

18 dont 1 en formation



Structures jeunesse

59 dont 12 en formation



Écoles

9

Aux 106 collaboratrices et collaborateurs mentionné.e.s ci-dessus, représentant au total 77 EPT, il faut rajouter une vingtaine de personnes, bénéficiant de contrats spécifiques, hors statuts du personnel. Il s'agit, par exemple, des aides à la traversée, garde-bains, sommelier.ère.s à la demande pour manifestations spécifiques, professeur.e.s de musique, de français ou encore de catéchèse, etc.

D'une manière générale, on peut souligner que le nombre total de collaboratrices et collaborateurs est relativement faible, compte tenu de la taille de la Commune de Collombey-Muraz (nombre d'habitants au 31.12.2021 : 9720).

Cela est dû d'une part à une gestion stricte des ressources humaines menée par le Conseil municipal, mais également à la politique d'externalisation des prestations souhaitée par l'Exécutif, qui réduit le nombre d'employés communaux nécessaires au fonctionnement de la structure. C'est pourquoi, en 2021, la Commune de Collombey-Muraz a poursuivi ses nombreuses collaborations avec des entreprises (par exemple pour les décorations florales sur le territoire communal ou le nettoyage des bâtiments communaux) ou d'autres collectivités publiques (principalement la Ville de Monthey) pour la gestion par exemple de la police, de la santé et la sécurité au travail, ou de l'énergie.

Dans le cadre de ces collaborations, pour 2021, mettons en avant le nouveau mandat de prestations conclu avec Soluna, le service jeunesse de la Ville de Monthey, qui désormais, sur la base d'une convention, étend ses prestations en faveur de la jeunesse à notre Commune contre le versement d'un montant annuel forfaitaire de CHF 101'150.-. Le taux d'activité fourni par le service de la jeunesse de la Ville de Monthey représente en contrepartie un 70%.



COLLOBEY
MURAZ

ADMINISTRATION FINANCES



Données générales

Le service Administration et Finances n'a pas connu de grands bouleversements durant l'année 2021. Son organisation a été consolidée, notamment avec le renforcement de la structure dédiée à la curatelle (qui a intégré le service durant l'année 2020). Il compte désormais cinq secteurs : l'administration générale, les finances et la comptabilité, les contributions, l'office de la population et le SOC (service officiel de la curatelle). L'informatique est toujours organisée de la même manière avec une personne de contact au sein du service, qui coordonne l'ensemble des demandes informatiques et fait le lien avec nos différents prestataires.

Municipal en charge du dicastère

Olivier Turin

Chef de service

Emmanuel Bérard



18

collaborateurs
(y c. chef de service)

Direction et coordination
1

Curatelle
2

Comptabilité/facturation/
informatique
2

Apprentie
1

15.1

EPT (y c. chef de
service)

Contributions
3.8

Office de la population
2.5

Stagiaire
1

Administration générale,
logistique, salaires
1.8

Séances de service

2 séances de service

Bilatérales avec les différents
secteurs d'activité



Administration générale

Le secrétariat de l'administration est en charge de l'accueil des citoyens, de la gestion du courrier, de l'administration des mises à disposition et locations des salles communales ainsi que de divers travaux administratifs, comme la gestion administrative du Tribunal de police, du suivi des taxes de séjour et d'hébergement ainsi que de la facturation diverse (cours de solfège et de musique, cours de français).

L'administration générale est également en charge mensuellement de l'établissement et du paiement de plus d'une centaine de salaires pour l'ensemble de l'administration communale. Elle gère aussi le portefeuille d'assurances pour les couvertures choses et personnes. Entre 2018 et 2020, l'administration a procédé à une révision complète de son portefeuille d'assurances avec, en 2018, un appel d'offres pour les assurances choses (bâtiments et commerce) ainsi que pour la flotte de véhicules. En 2019, ce fut au tour des assurances RC de faire l'objet d'une révision et, en 2020, les assurances de personnes ont également fait l'objet d'appels d'offres. Des économies notables ont pu être constatées sur ces différents contrats.

La gestion comptable et administrative des dossiers d'aide sociale incombait également à l'administration générale jusqu'à fin juin 2021. C'est le CMS qui, depuis cette date, a la responsabilité de suivre les dossiers d'aide sociale de la Commune avec l'appui de l'administration communale.

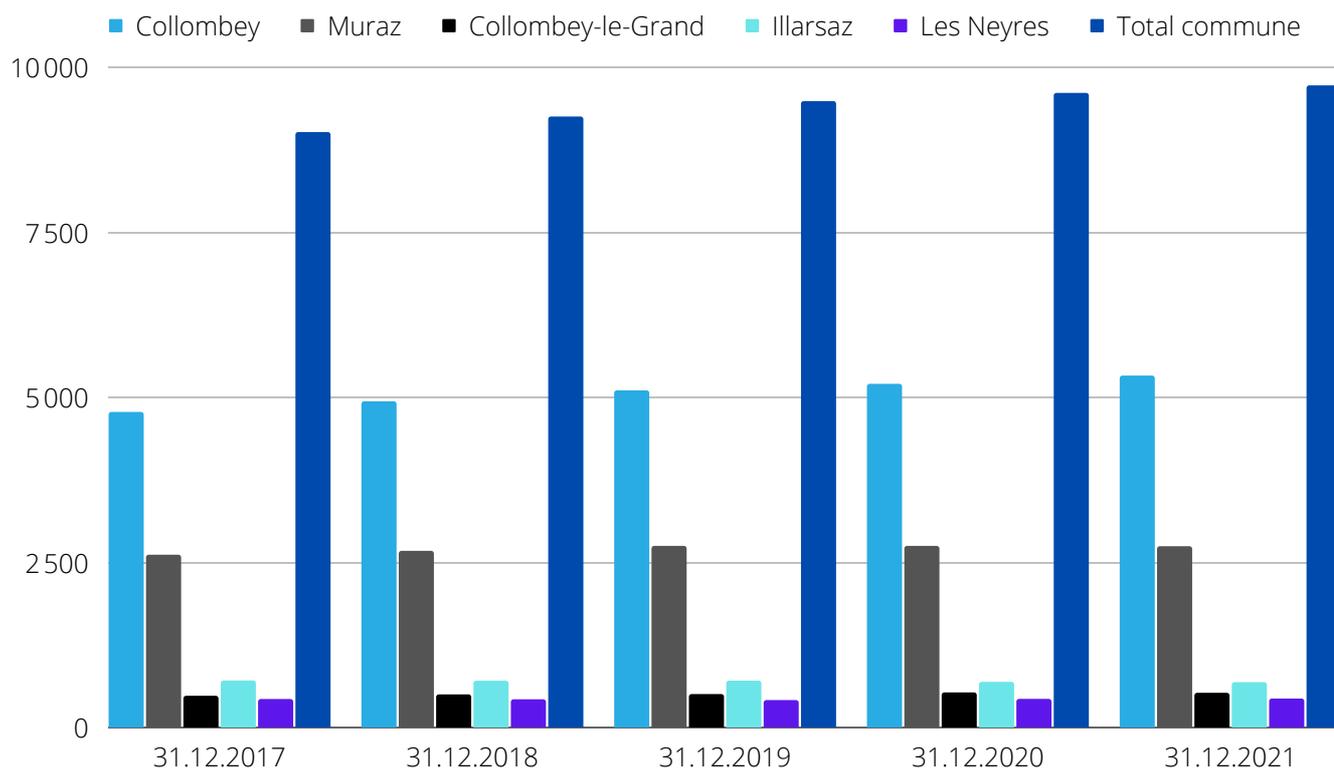


Office de la population

L'office de la population tient à jour le registre des habitants et assure la mise à jour constante des données qui y figurent.

Il est chargé de l'inscription des arrivées, des naissances, des départs, des changements d'adresse ainsi que des diverses modifications concernant les données personnelles des habitants (mariage, veuvage). Il s'assure que les personnes de nationalité étrangère soient en possession d'une autorisation de séjour ou d'établissement valable, délivrée par le Service de la population et des migrations de Sion, autorité compétente en la matière. Il établit les diverses attestations et gère la commande des cartes d'identité suisses. Il gère également le registre civique, s'occupe de préparer et de remettre le matériel de vote aux citoyens suisses lors de chaque scrutin (votation ou élection). Il enregistre également les nouveaux propriétaires de chien dans la banque de données Amicus et s'occupe de facturer chaque année l'impôt ainsi que de réclamer l'attestation RC détenteur de chien. Il délivre les cartes de la déchèterie. Il s'occupe de transmettre à l'OFS les diverses statistiques.

Nombre d'habitants au 31.12

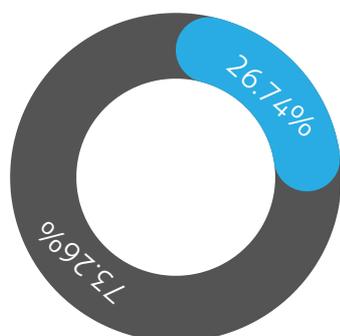


Mutations en 2021

À fin 2021, la Commune de Collombey-Muraz compte 9720 habitants et a vu l'arrivée de 909 personnes pour 795 départs, soit un accroissement net de sa population de 114 personnes. En 2021 ont été comptabilisés 131 naissances pour 53 décès.

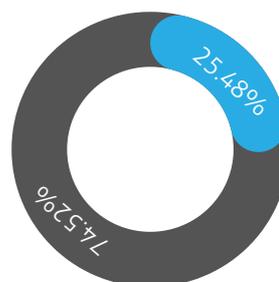
L'office a établi 213 cartes d'identité « enfants » et 342 cartes d'identité « adultes ». 324 prolongations de permis ont été octroyées par notre administration. Les chiens ne sont pas en reste, puisque nous en comptons 746 sur le territoire communal contre 717 pour l'année précédente.

31.12.2021



■ Confédérés ■ Étrangers

31.12.2018



■ Confédérés ■ Étrangers



Contributions (impôts, gestion des débiteurs, agence AVS, cadastre)

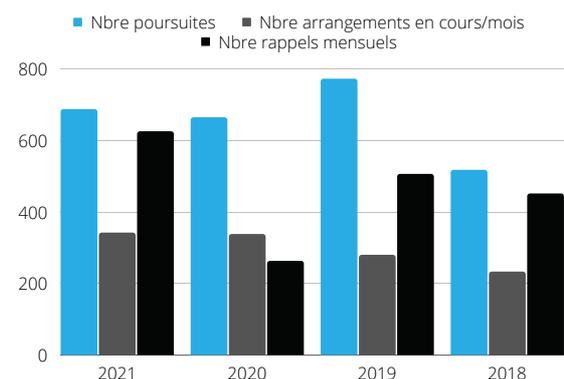
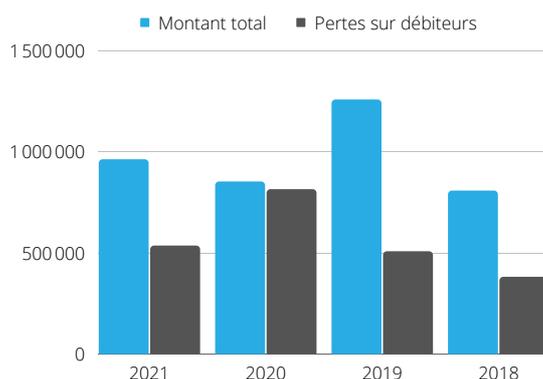
Le secteur des contributions est en charge du suivi et de la facturation de l'ensemble des impôts, tant au niveau des personnes physiques que des personnes morales. Il assure également la bonne tenue du cadastre communal et y effectue l'ensemble des mutations prévues par la loi. Le bureau local de l'AVS est rattaché directement au secteur des contributions, sous la responsabilité de l'agente AVS.

Pour des raisons pratiques, l'ensemble du contentieux communal est assuré par le secteur des contributions (puisque plus de 95% des dossiers de contentieux concernent les contributions).

Les quelques graphiques ci-dessous indiquent une progression constante du nombre de contribuables et la nécessité pour les services communaux de s'adapter à cette croissance démographique.



Dans le cadre de la gestion des débiteurs, le nombre de rappels mensuels a franchi la barre des 600. Le nombre de poursuites qui ont dû être introduites en 2021 en raison de factures impayées est légèrement supérieur à l'année précédente et reste très élevé, puisque près de 60 poursuites sont envoyées chaque mois, en moyenne. Les pertes sur débiteurs restent significatives (CHF 535'966 en 2021), mais sont malheureusement dans la tendance que connaissent les administrations publiques pour l'encaissement de leurs factures.





Finances (comptabilité/facturation)

Le secteur des finances est chargé de l'élaboration des comptes, du budget et de la planification financière de la Commune. Outre ces tâches purement comptables, la comptabilité effectue également divers travaux administratifs, comme :



L'établissement de décomptes pour l'obtention de subventionnements (tant fédéraux que cantonaux)



L'établissement de statistiques, notamment au niveau du suivi des enregistrements des déchets, de la consommation d'énergie, de l'entretien des cours d'eau, etc.

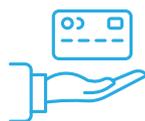


L'établissement de diverses facturations et refacturations (PIC, réseau OQE, gestion du stand de tir)



Divers paiements et remboursements

Les finances communales se portent très bien et l'évolution sur ces cinq dernières années est particulièrement importante. La marge d'autofinancement ne cesse de progresser et la fortune communale se renforce. Cela provient essentiellement de deux aspects :



Très bonne maîtrise des charges



Accroissement des revenus fiscaux (dû à la progression de la population)

Chiffres clés



Marge d'autofinancement
En CHF

2021	8'844'904.44
2020	6'839'341.26
2019	5'180'796.90



Excédent de revenus (+)/
charges (-)
En CHF

+3'958'088.89
+1'530'801.86
+1'503'128.85



Degré
d'autofinancement
En %

105.8%
60.6%
183.1%



Capacité
d'autofinancement
En %

2021	22.6%
2020	18.6%
2019	15.3%



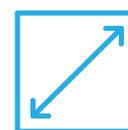
Taux des amortissements
ordinaires
En %

10.1%
10.1%
10.3%



Endettement net
par habitant
En CHF/habitant

2021	1'862
2020	1'851
2019	1'369

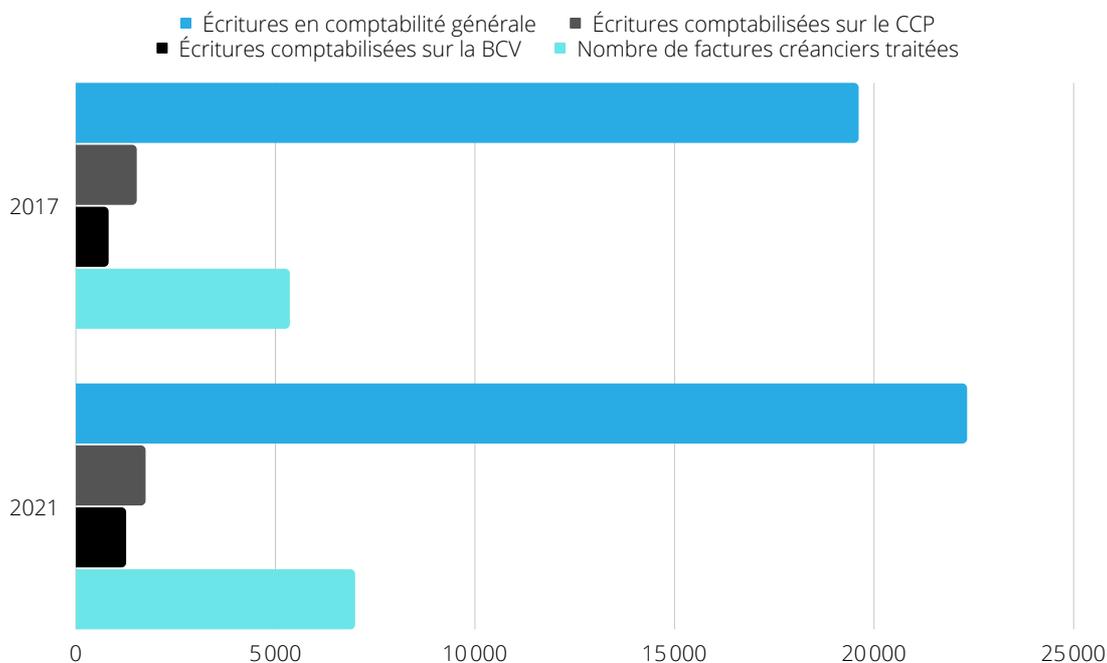


Taux du volume
de la dette brute
En %

152.5%
168.5%
183.4%

Évolution du nombre d'écritures comptables/factures

Au niveau des tâches, le secteur des finances voit d'année en année son volume de travail augmenter. Cette progression se constate aisément dans les chiffres ci-dessous.



La mise en place du MCH2

L'introduction du modèle comptable harmonisé MCH2 (qui fournit les bases de présentation des états financiers des Cantons et Communes) a également nécessité la refonte complète du plan comptable avec une nomenclature passant de 3 chiffres pour la tâche, 3 chiffres pour la nature et 2 pour les compléments à 4 positions pour la fonction, 4 pour la nature, et 2 pour les compléments.

De nombreux comptes ont été reclassés, certains regroupés et d'autres splittés afin de répondre aux directives. Le passage à ce nouveau modèle harmonisé a nécessité beaucoup de travail pour le secteur financier (notamment afin d'épurer le plan comptable, qui est passé de 2'859 lignes à 2'370 avec plus de 1'500 comptes). Pour les comptes de fonctionnement et d'investissement, le paramétrage de plus de 100 titres et plus de 380 regroupements par nature a été nécessaire.

Ce nouveau modèle comptable permettra une meilleure analyse des tâches ainsi qu'un rapprochement avec les modèles comptables que l'on retrouve au niveau de la société civile.



SOC (Service officiel de la curatelle)

À compter de juin 2011, date de la mise en place de la structure régionale (chambre pupillaire intercommunale), le service officiel de la curatelle évolue de manière indépendante, en « collaboration » avec un curateur officiel, engagé par la Commune; depuis 2013, date de mise en place de l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) régionale, le SOC reçoit ses directives et tâches par son intermédiaire.

Les dispositions légales du nouveau droit de la protection de l'enfant et de l'adulte, entrées en vigueur en janvier 2013, fixent notamment la responsabilité subsidiaire encourue par la Commune, les membres de l'APEA et les curateurs professionnels ou privés.

La directive du 20 mai 2019 du Département de la sécurité, des institutions et du sport, Service juridique de la sécurité et de la justice, donne quelques clarifications au sujet des formes organisationnelles du SOC sur le plan communal. Elle indique notamment que, bien que celui-ci soit régi par une double subordination (commune et APEA pour l'aspect de la remise des mandats), il doit faire l'objet d'un rattachement hiérarchique à l'employeur (ici la Commune de Collombey-Muraz).

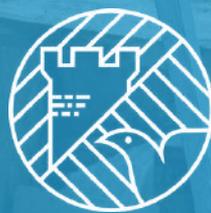
C'est pourquoi, depuis 2020, le SOC de Collombey-Muraz est rattaché administrativement au service Administration et Finances pour les aspects de suivi budgétaire et de responsabilités.

Actuellement, après 2 transferts de for intervenus durant l'exercice et 4 mesures terminées (2 décès, 1 levée et 1 expulsion du territoire), le SOC traite, au 31.12 2021, 49 mandats, répartis de la manière suivante : 4 dossiers avec « curatelle de portée générale », et 45 mesures de « représentation art. 394 et gestion art. 395, al. 1 et/ou 2 avec et sans retrait des droits civils ». Sont également à prendre en compte 3 personnes incarcérées et 5 personnes bénéficiaires du social.



Informatique

Pas de changement notable par rapport à l'organisation. Le support de premier niveau est assuré à l'interne et la coordination vers les différents prestataires est assumée par le même collaborateur.



COLLOBEY
MURAZ

SERVICE TECHNIQUE



Données générales

Le service technique est en charge des domaines suivants : gestion du territoire, constructions, énergie, environnement, transports publics, infrastructures routières, urbanisme, cours d'eau, eaux usées, eau potable, infrastructures sportives, places de jeux, éclairage public, voirie, signalisation routière, bâtiments publics.

Municipal en charge du dicastère voirie

Jean-Luc Planchamp

Municipal en charge des infrastructures et de l'urbanisme

Mikaël Vieux

Municipale en charge de l'environnement et de l'énergie

Sandra Cottet-Parvex

Municipal en charge des constructions et de l'aménagement du territoire

Alexis Turin

Chef de service

Abel Udressy

Affaires et structure du personnel du service (EPT)

Bureau technique



Secrétariat technique

1.4 EPT



Aménagement du territoire et constructions

1.4 EPT



Bâtiments communaux

0.5 EPT



Infrastructures publiques

0.9 EPT

Personnel d'exploitation



Travaux publics - voirie

8.0 EPT



Bâtiments communaux

1.0 EPT



Eau potable

1.5 EPT



Eaux usées

1.5 EPT



Principaux dossiers programmés, avancement des études, travaux spécifiques

Génie civil & urbanisme

Descriptif	Coût (CHF) (arrondi)	% de réalisation	Remarques
Travaux de goudronnage - réfection de l'enrobé bitumeux - entretien réseau	130'000.-	100%	Divers secteurs nécessaires
Liaison de mobilité douce entre le quartier du Verger et la rue St-Didier	0.-	0%	Calendrier dépendant d'une construction privée. Report de l'investissement, sera réalisé en 2022.
Centre d'Illarsaz, rénovation de la route cantonale et réfection de la place centrale	950'000.-	95%	Finitions végétation, signalisation et marquages, expropriation effectués en 2022
Aménagement du cheminement piéton au nord de l'église de Collombey	36'000.-	100%	
Nouveau cheminement de mobilité douce entre le chemin de Tabac-Rhône et la digue du Rhône	0.-	0%	Projet mis en attente – pas de travaux avant finalisation du plan d'aménagement du secteur ex-Tamoil
Réfection des rues Clos-Novex et Pré-Raye	1'070'000	100%	Début du chantier sur Clos-Novex. Progression du chantier selon planning. Fin du chantier en 2023.
Route intercommunale de l'Epine (contournement zone commerciale et nouvelle entrée Monthey nord)	520'000	100%	Travaux débutés en 2020 et terminés en 2021. Reste quelques finitions et expropriations à réaliser en 2022.
Centre de Muraz, études d'aménagement préliminaires - séances participatives	0.-	(*)%	Pas de séance participative compte tenu de la situation sanitaire

Parcs et espaces publics

Descriptif	Coût (CHF) (arrondi)	% de réalisation	Remarques
Renouvellement des bacs à fleurs	16'000.-	100%	Bacs avec blason communal

Bâtiments communaux

Descriptif	Coût (CHF) (arrondi)	% de réalisation	Remarques
Analyse parasismique des bâtiments communaux	30'000.-	100%	Analyse générale, définition des priorités
Remplacement des systèmes d'accès (badges) pour les principaux bâtiments communaux	68'000.-	100%	Maison de Commune, Maison de la Cour, Grange villageoise, Ancienne cure de Collombey, École d'Illarsaz, Salle polyvalente des Perraires, Maison du Village, Bochet
Mise en place de vannes thermostatiques intelligentes	14'000.-	100%	Maison de la Cour et Maison de Commune
Maison de Commune – pose d'un boiler à eau chaude centralisé	13'000.-	100%	
Maison de la Cour – remplacement des fenêtres	37'000.-	100%	
Grange villageoise – adaptation des locaux de la curatelle et mise en conformité «Feu»	21'000.-	100%	
Ancien collège de Muraz – réfection des sols des couloirs	8'000.-	100%	
École primaire des Perraires – mise en place d'une porte d'entrée automatisée	27'000.-	100%	
Salle polyvalente des Perraires – étude globale de rénovation	24'000.-	100%	
Salle polyvalente des Perraires – rénovation de la toiture plate	328'000.-	100%	
Grange villageoise ; structure jeunesse – Réaménagement de la cour extérieure	33'000.-	100%	
Structure jeunesse des Plavaux – aménagement d'un jeu à eau	25'000.-	100%	

Eau potable

Descriptif	Coût (CHF) (arrondi)	% de réalisation	Remarques
Compteur d'eau – système radio pour le relevé à distance – cinquième tranche	46'000.-	100%	Suite du remplacement en 2022. Fin prévue pour 2023.
Centre d'Illarsaz – rénovation des conduites	185'000.-	100%	Dans le cadre des travaux d'aménagements routiers
Chemin du Ban – nouvelle conduite d'alimentation et défense incendie	21'000.-	100%	
Chambre de connexion bidirectionnelle avec le réseau d'eau de la Ville de Monthey	32'000.-	50%	Génie civil en 2021 – équipement électro-mécanique réalisé en 2022
Secteur de Châble-Croix – remplacement d'un tronçon de la conduite de refoulement (pour alimentation du réservoir du Noiret)	91'000.-	100%	
Secteur de Charbonnières – modification du tracé	9'000.-	20%	Plannning dépendant du chantier de la STEP. Commencé en 2021 et terminé en 2022.
Secteur du Petit-Paradis – modification du principe de livraison d'eau	101'000.-	75%	Solde des travaux au printemps 2022
Rue de St-Jean – Réfection de la conduite d'eau potable	135'000.-	95%	Travaux à terminer au printemps 2022
ZI Reutet, vers canal du Bras-Neuf – remplacement d'une conduite	105'000.-	100%	Par système de « cracking »

Eaux usées

Descriptif	Coût (CHF) (arrondi)	% de réalisation	Remarques
Cadastre des eaux industrielles	21'000.-	100%	Mesures correctives et suivi en 2022
Nouveau collecteur d'eaux usées et d'eaux claires secteur Petit-Paradis/La Crottaz	21'000.-	75%	Solde des travaux au printemps 2022. Mise en conformité des infrastructures privées.
Rues Clos-Novex / Pré-Raye – mise en conformité dans le cadre des travaux routiers	160'000.-	100%	Rénovation des collecteurs par chemisage. Suite selon avancement des travaux.
Station de pompage d'Illarsaz – renforcement du système de refoulement vers la STEP	30'000.-	100%	Étude et mise en place de pompes plus puissantes
Les Neyres, secteur Charbonnailles – nouveau réseau collecteur	160'000.-	80%	Système séparatif
Rue des Dents-du-Midi, secteur Charmette – collecteur séparatif	53'000.-	100%	Remplacement ancien collecteur en mauvais état. Anticipation pour travaux 2022, mise en séparatif.
STEP de Collombey-le-Grand – agrandissement et assainissement général	5'800'000.-	(*)%	Travaux sur plusieurs années. Fin du chantier prévu pour fin 2022.

Éclairage public

Descriptif	Coût (CHF) (arrondi)	% de réalisation	Remarques
Chemin du Pontet, mise en place d'un nouvel éclairage (LED)	25'000.-	100%	Mise en place de 8 ensembles d'éclairage public, y compris alimentation électrique

Signalisation et marquage

Descriptif	Coût (CHF) (arrondi)	% de réalisation	Remarques
Organisation et uniformisation de la signalisation des routes de plaine	25'000.-	25%	Étude et mise à l'enquête en 2021. Mise en œuvre en 2022.

Cimetières

Descriptif	Coût (CHF) (arrondi)	% de réalisation	Remarques
Cimetière de Collombey – nouvelle route de desserte interne et nouvel éclairage	93'000.-	100%	Aménagement de la nouvelle route interne et mise en place d'un nouvel éclairage composé de 10 luminaires de type colonne lumineuse, y c. alimentation électrique
Cimetière de Muraz et de Collombey – nouvel éclairage	35'000.-	100%	Mise en place d'un nouvel éclairage composé de 6 luminaires de type colonne lumineuse, y c. alimentation électrique

Transports publics – Mobilité

Descriptif	Coût (CHF) (arrondi)	% de réalisation	Remarques
Arrêts de bus – amélioration des équipements	67'000.-	100%	Arrêt de bus du Raccot aux Neyres + route de la Grande-Ile à Illarsaz – mise aux normes handicapés du quai et remplacement de l'abribus

Environnement – Déchets

Descriptif	Coût (CHF) (arrondi)	% de réalisation	Remarques
Implantation de conteneurs enterrés de type « Molok »	33'000.-	50%	Compléments d'équipements au gré des opportunités
Optimisation des éco-points	25'000.-	100%	Aménagement sur le site des Brêches (dépôt des TP)
Collecteurs GastroVert Private	83'000.-	100%	Équipement des points de collecte. Compléments possibles si nécessaire.

Sport – Jeux – Loisirs

Descriptif	Coût (CHF) (arrondi)	% de réalisation	Remarques
Terrain de football des Plavaux – mise aux normes des barrières spectateurs	0.-	0%	Réflexion généralisée pour tout le secteur – volontairement pas réalisé
Secteur des tennis – aménagement extérieur. Stationnement et arborisation.	0.-	0%	Réflexion généralisée pour tout le secteur – volontairement pas réalisé
Couvert du Bochet – barrières automatisées	18'000.-	100%	

Equipement – Machines – Outils

Descriptif	Coût (CHF) (arrondi)	% de réalisation	Remarques
Remplacement de la tondeuse des terrains de sport – grandes surfaces	53'000.-	100%	
Nouvelle tondeuse polyvalente – surfaces moyennes	24'000.-	100%	

Aménagement du territoire

Descriptif	Coût (CHF) (arrondi)	% de réalisation	Remarques
Étude – révision du règlement communal des constructions et des zones d'affectation	47'000.-	100%	Procédure sur plusieurs années. Suite en 2022.
Étude d'aménagement, masterplan : secteur Plavaux, Perraires et future halte CFF	18'000.-	50%	Suite de l'étude stratégique d'aménagement en 2022

Énergie – Développement durable

Descriptif	Coût (CHF) (arrondi)	% de réalisation	Remarques
Planification énergétique territoriale	24'000.-	50%	Mise à jour du document. Suite du mandat en 2022.
Mandat d'accompagnement pour l'achat groupé de panneaux photovoltaïques.	53'000.-	50%	Mandat d'accompagnement pour les propriétaires. Soixante-neuf propriétaires engagés dans la démarche.
Finalisation de l'installation photovoltaïque en toiture de l'Ecole sous l'église et de l'EMS la Charmaie	106'000.-	100%	Toute l'électricité produite par les panneaux est auto-consommée par les deux bâtiments





Aménagement du territoire

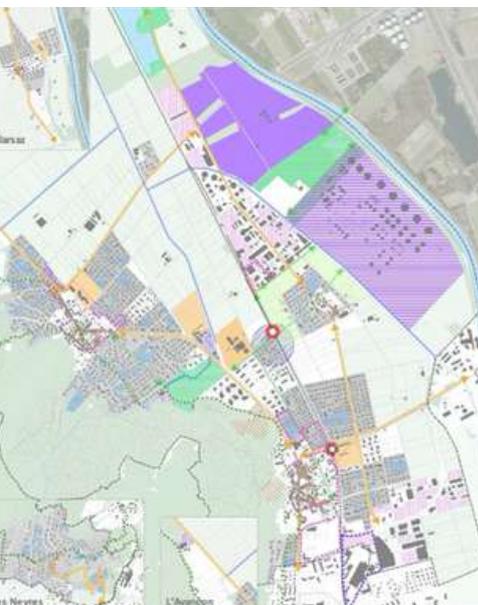


La révision du Plan d'affectation des zones (PAZ) et du Règlement communal de construction et des zones (RCCZ) nécessite l'élaboration d'une stratégie sur le développement territorial, qui doit permettre d'anticiper et de cadrer l'évolution du territoire communal, impacté par de multiples projets d'urbanisation, d'infrastructures de mobilité, et du maillage des espaces publics.

Une fois que les enjeux ont été identifiés et les objectifs de développement fixés, le Conseil municipal doit produire un projet de territoire, avec l'appui du bureau d'études en charge du dossier.

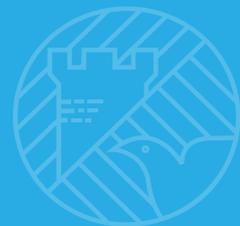
L'ensemble de ce processus, ainsi que le projet de territoire, a fait l'objet d'une présentation publique (23 et 24 novembre 2021).

À cette occasion, les personnes présentes ont notamment pu mesurer l'enjeu central que représentait la mutation du site de l'ancienne raffinerie.





Constructions



Avec quelque 350 dossiers traités en 2021, la progression du nombre de demandes se poursuit. On peut notamment relever :



42 demandes de principe et de renseignements qui démontrent une volonté d'usage optimum pour un terrain.



77 logements autorisés dans l'habitat individuel et collectif.



La prise en compte de la transition énergétique et environnementale par la population avec plus de 100 dossiers traités (raccordement au CAD – pose de PAC et capteurs solaires – réfection de l'isolation de l'enveloppe du bâtiment et changement de fenêtres – station de recharge électrique – puits d'investigation – etc.).



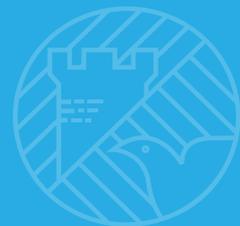
La croissance des dossiers de police des constructions, pour la régularisation de travaux sans en avoir requis l'autorisation, voire la mise en conformité de constructions réalisées sans permis de bâtir ou sans tenir compte des plans autorisés.



La disparition d'un patrimoine industriel avec les permis de démolition des installations de la raffinerie.



Bâtiments communaux



Le parc immobilier communal nécessite un entretien régulier afin d'assurer le maintien de sa valeur, de prolonger son utilisation et d'améliorer le confort des utilisateurs. Au cours de l'année 2021, on relève spécifiquement les travaux suivants :

Perraires – rénovation de la toiture du complexe sportif et culturel

Suite à des infiltrations d'eau en toiture, des travaux de réfection ont été entrepris durant l'année 2021. À cette occasion, l'étanchéité ainsi que l'isolation ont été refaites. Par ailleurs, afin de répondre parfaitement aux normes de sécurité, les coupoles d'extraction des fumées ont été changées et des renforts de la structure métallique ont été réalisés (mise en conformité sismique).



Travaux

Bureau d'architecte
GayMenzel Sàrl



Protection foudre

Bühler Électricité SA



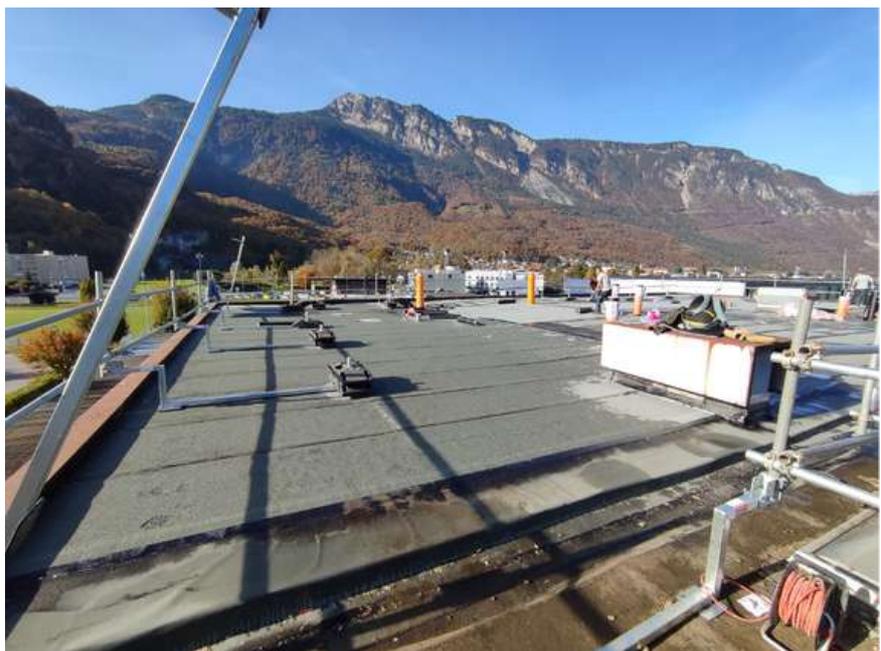
Échafaudages

Roth Échafaudages SA



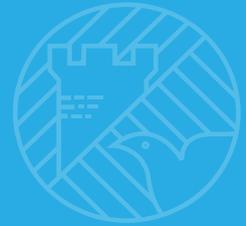
Étanchéité

Maison Bornet SA





Infrastructures routières et espaces publics



Centre du village d'Illarsaz

En concertation avec le service de la mobilité de l'État du Valais, la Commune a procédé en 2021 au réaménagement du centre du village d'Illarsaz, comprenant :

- la modification de la géométrie de la route cantonale afin de modérer le trafic
- la réalisation de 2 arrêts de bus sécurisés en bordure de la route cantonale
- le réaménagement de la place du village avec la redistribution des places de parc.

Place d'Illarsaz : Réaménagement de la route cantonale avec intégration de 2 arrêts de bus sécurisés, réfection de la place avec espace détente et remplacement de l'éclairage public.



Route de l'Epine, contournement Monthey Nord

Les travaux de construction de la nouvelle route de l'Epine, donnant accès aux centres commerciaux de Collombey et à la ville de Monthey par le nord, ont été réalisés courant 2020 et terminés en 2021. Cette route se situe sur les Communes de Collombey-Muraz et de Monthey et a nécessité une coordination intercommunale pour sa réalisation. Elle traverse la zone industrielle de l'Epine et permet de désengorger l'axe de la route de la vallée HMO21, notamment au niveau du giratoire avec la route du Montagnier. Dans le cadre des travaux, les canalisations d'eau potable, des eaux usées et des eaux claires ont été remises à neuf. Un nouvel éclairage public a été réalisé, ainsi qu'un trottoir avec passage piéton.

Route de l'Epine : Réalisation de la nouvelle route de contournement avec trottoir, passage piéton et nouvel éclairage public.





Infrastructures routières et espaces publics



Rue de Clos-Novex et du Pré-Raye à Collombey

Les travaux de réaménagement des rues de Clos-Novex et du Pré Raye à Collombey ont débuté en 2021 pour une durée de 3 ans. Dans le cadre des travaux, les eaux claires sont canalisées et infiltrées. Un nouvel éclairage public est réalisé avec la plantation de végétaux, notamment des arbres de rue et du mobilier urbain. Les canalisations des eaux usées sont chemisées.

Rue de Clos-Novex : Réaménagement de la rue avec nouveaux luminaires et arbres de rue.



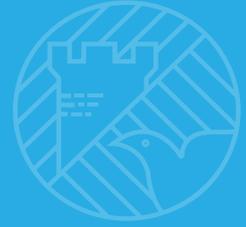
Divers

Comme chaque année, le réseau routier a bénéficié de plusieurs travaux d'entretien afin de maintenir la valeur des infrastructures existantes. Les interventions suivantes ont été entreprises en 2021 :

- Réfection du tapis bitumineux du chemin de Tabac-Rhône dans le secteur de la gouille de la Sablière au canal de la Poutilla à Illarsaz.
- Réfection du tapis bitumineux du chemin des Roselettes (partie nord) à Illarsaz.
- Réfection ponctuelle de la route de la berge du canal de Stockalper dans le secteur des Tourbières, simultanément aux travaux de confortation de la berge du canal .



Cimetières



Cimetière de Collombey

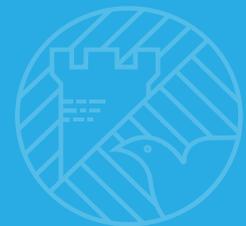
La conception du cimetière de Collombey offre la possibilité d'intervenir sur le site avec un camion-grappin, ce qui permet de creuser les tombes de manière rapide et sûre. Afin de pouvoir étendre ce mode d'intervention à l'ensemble du site, une nouvelle route de desserte interne a été créée en 2021.

À cette occasion, l'éclairage des lieux a également été entièrement refait. Pour des raisons évidentes d'utilisation rationnelle d'énergie et afin de limiter la pollution lumineuse, celui-ci s'éteint de 23h00 à 5h00.

Cimetière de Vassereule : nouvelle desserte interne et remplacement de l'éclairage



Transports publics – Mobilité



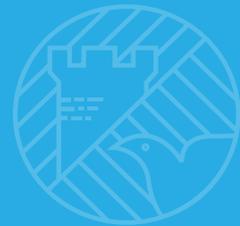
Dans le cadre de l'amélioration des équipements pour les usagers des transports publics, un quai d'accès conforme à la loi LHand a été réalisé à l'arrêt de bus « Le Raccot » aux Neyres. À cette occasion, l'abribus a été également remplacé.

Dans le futur, il est prévu de compléter et de mettre aux normes progressivement les différents arrêts de bus desservis par le réseau MobiChablais.





Réseau d'eau potable



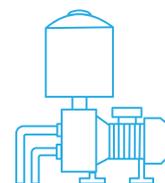
Captages du Crêt

Initiés à la fin de l'année 2019, d'importants travaux ont été réalisés jusqu'au printemps 2021 sur le site de la Croire, pour réhabiliter les captages et rénover le système de refoulement des eaux.



Le système de captage a été intégralement refait :

- Remplacement des drains
- Reconstitution des chemises drainantes et rénovation des ouvrages de captage
- Installation de nouvelles chambres de réunion
- Pose de nouveaux collecteurs pour l'acheminement jusqu'à la station de pompage (STAP)



La station de pompage a elle aussi été refaite à neuf :

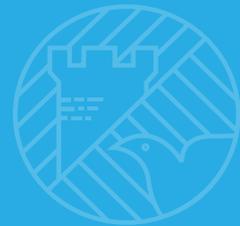
- Agrandissement du volume de l'édifice et assainissement de l'enveloppe
- Cuvelage des bassins de stockage
- Remplacement de tout le système électromécanique pour le pompage des eaux
- Intégration de systèmes de sécurité permettant le traitement des eaux (UV + chloration)
- Système d'interconnexion avec la commune de Vionnaz (échange d'eau mutuel possible en cas de problème)
- Réaménagement des extérieurs

Le coût total des travaux pour Collombey-Muraz, réparti sur plusieurs années, s'élève à environ CHF 2'650'000.-





Réseau d'eau potable



Réseau d'adduction et de distribution

L'entretien et la mise à niveau du réseau de distribution d'eau potable nécessitent chaque année d'importants investissements. Au chapitre des améliorations notables réalisées en 2021, on peut relever les chantiers suivants :

L'assainissement de plusieurs tronçons du réseau de distribution et de défense incendie :

Collombey – Chemin du Ban : nouvelle conduite

- PE diam. 125 mm / longueur environ 140 mètres

Muraz – Rue St-Jean : remplacement d'une ancienne conduite

- PE diam. 125 mm / longueur environ 285 mètres
- Tubage de l'ancienne conduite avec PE diam. 2" / longueur env. 210 mètres

Secteur de Châble-Croix : remplacement de la conduite de refoulement

- PE diam. 355 mm / longueur environ 300 mètres

Collombey-le-Grand – ZI en Reutet : remplacement d'une conduite par éclatage de la conduite en place (cracking)

- PE diam. 160 mm / longueur environ 225 mètres

Collombey-le-Grand – secteur Charbonnières : remplacement d'une conduite existante, nouveau tracé avec franchissement du canal Stockalper

- PE diam. 160 mm / longueur environ 220 mètres

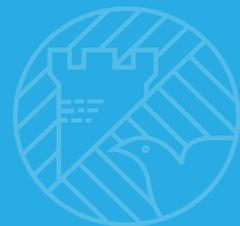
Remplacement de conduite dans le secteur de Châble-Croix





Eaux usées et eaux claires

Réseau collecteur



Réseau collecteur

Le quartier de Charbonnaille aux Neyres était jusqu'il y a peu le dernier secteur de la commune situé en zone à bâtir qui n'était pas raccordé à une station d'épuration. En effet, par son positionnement (en limite avec la commune de Troistorrents) et compte tenu des difficultés techniques pour relier ce versant, les habitations de la zone étaient encore équipées de fosses septiques individuelles.

En 2021, la Commune a entrepris la réalisation d'un nouveau collecteur séparatif (eaux usées et eaux claires) dont les derniers travaux de finition se sont prolongés jusqu'au premier trimestre 2022.



Bureau d'ingénieurs
Lattion-Bruchez
Ingénieurs



Entreprise de génie civil
Atra SA



Longueur du nouveau tracé
Environ 320 mètres



Coût total
Environ CHF 160'000.-





Eaux usées – Traitement des eaux et des boues



Lancés au printemps 2020, les travaux de construction de la nouvelle STEP de Collombey-Muraz avancent selon le calendrier établi. Tout comme la population de la Commune, les normes environnementales ont fortement évolué au fil des années. Au cours des presque 50 ans de vie de la STEP actuelle, cette dernière a connu plusieurs modernisations. La vétusté de ses équipements et son déficit en capacité ont poussé le Conseil communal à engager la construction d'une nouvelle STEP, moderne et dimensionnée pour l'avenir.

Futurs bassins de décantation primaire

Afin de garantir en tout temps le fonctionnement de la STEP, le chantier se déroule en deux parties : les installations de prétraitement, les bassins, le digesteur et le réservoir à biogaz ont été construits entre septembre 2019 et août 2021 en parallèle aux installations existantes. Dès la fin de l'été 2021, le chantier s'est porté sur le reste des installations (bassins de décantation primaire et secondaire, bassins d'eaux pluviales, zone anoxique, local chlorure ferrique...) et sur la construction de la nouvelle conduite de rejet des eaux traitées en direction du Rhône.

Nouveaux bassins biologiques en fonction depuis l'été 2021

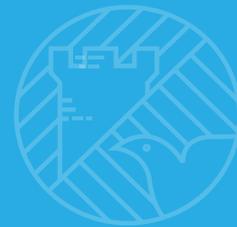
Si le traitement intégral de l'eau et des boues sera en fonction dès l'été 2022, les travaux vont se prolonger jusqu'à la fin de l'année 2022 avec les aménagements extérieurs et le second œuvre du bâtiment administratif et technique.

Bâtiment administratif en construction – fin des travaux prévus pour novembre 2022





Énergie et développement durable



Construction d'un hôtel à insectes – Festival de la durabilité

De nombreuses initiatives ont été lancées en 2021 afin de promouvoir un développement durable.

Le nombre de subventions pour les vélos et les audits énergétiques (CECB+) connaissent une nette progression depuis 2020.

Commencé en 2019, le chantier d'installation des panneaux photovoltaïques sous l'église s'est conclu durant l'année 2021. Depuis leur mise en service, l'entier de l'électricité produite a été consommé par l'école et l'EMS. En outre, la toiture végétalisée sur laquelle sont posés les panneaux permet d'optimiser leur fonctionnement, car la végétation permet de réduire le risque de surchauffe de l'installation.

La première édition du Festival de la durabilité a connu un bon succès, malgré les circonstances pandémiques. Parmi le riche programme proposé, nous retrouvons : un atelier pour apprendre à s'occuper de poules, un autre pour construire un hôtel à insectes, une bourse aux vélos ou encore une visite de l'église de Muraz, abritant une rarissime espèce de chauve-souris. Par ailleurs, les voies cyclables entre Collombey-Muraz et Monthey ont été valorisées au travers d'une course d'orientation à vélo.



Bourse aux vélos – Festival de la durabilité



École sous l'église à Muraz – panneaux photovoltaïques

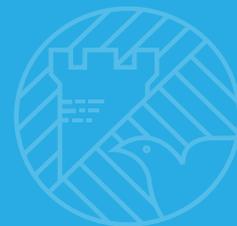


COLLOBEY
MURAZ

STRUCTURES JEUNESSE



Données générales



Municipale en charge du dicastère : Véronique Chervaz

Cheffe de service : Cécile Bourban



51

collaborateurs et
collaboratrices
(dont 8 remplaçantes,
non comptées dans les EPT)



Direction
2.25

27.3

EPT
(y c. chef de
service)



Crèches
11.35



Secrétariat
0.6



Nursérie
7.25



UAPE
5.85

Affaires du personnel de service

Départs :

- Justine Maréchal
- Florence Bornet
- Sylvie Rossier

Arrivées :

- Coralie Dayné
- Sarah Marques
- Stéphanie Helf Müller

Séances de service tenues durant l'année

1 colloque institutionnel avec tous les collaborateurs et les collaboratrices

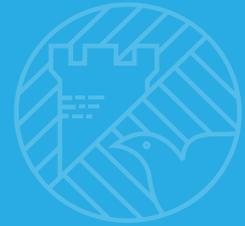
8 colloques éducatifs par groupe

35 colloques (thème «organisation» ou thème «enfants») par groupe (fréquence hebdomadaire)





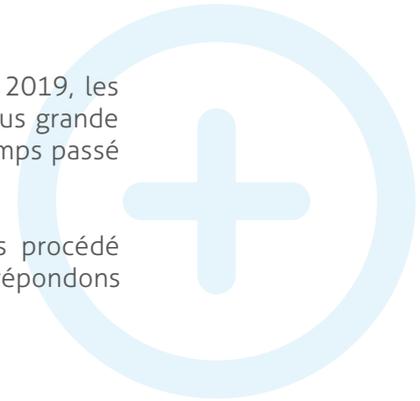
Service des structures en faveur de la jeunesse



Points forts du service

441 enfants ont bénéficié d'un accueil en structure. Mises en place en 2019, les UAPE décentralisées, proches des lieux de scolarisation, donnent une plus grande satisfaction tant aux enfants qu'au personnel éducatif en réduisant le temps passé dans les transports en commun.

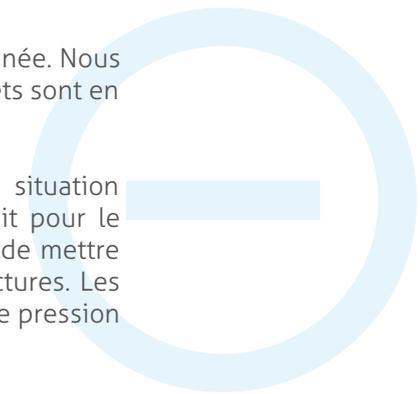
La liste d'attente en UAPE reste proche de zéro, puisque nous avons procédé régulièrement à des augmentations de la capacité d'accueil. Nous répondons positivement à 97% des demandes reçues.



Points faibles du service

Le nombre d'enfants en liste d'attente en crèche augmente d'année en année. Nous répondons à environ 80% des demandes reçues pour la crèche. Des projets sont en cours de réflexion afin de diminuer la liste d'attente.

La vie des structures jeunesse a été particulièrement marquée par la situation sanitaire. De nombreuses mesures telles que le port du masque, le fait pour le personnel de ne plus partager les repas avec les enfants, l'impossibilité de mettre en place les ateliers cuisine, etc., ont modifié la vie au sein de nos structures. Les nombreuses absences pour quarantaine ou isolement ont mis une certaine pression sur le personnel.



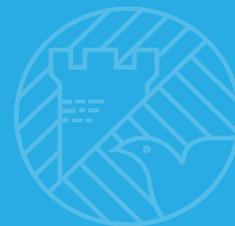
Investissements programmés



Descriptif	Coût (CHF) (arrondi)	% de réalisation
Aménagement de la cour de la Grange villageoise	30'000.-	100%
Aménagement d'un jeu d'eau dans le jardin des Plavaux	15'000.-	100%



Crèche



Fréquentation

Nursérie 1 et 2	Petits	Moyens	Grands + 1re enfantine	Total
66	41	36	98	241

Nombre d'enfants domiciliés hors commune : 0

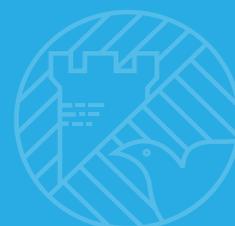
Nombre de parents sans activité professionnelle : 10

Nombre d'enfants totalement en liste d'attente au 31.12.2021 : 67 dont 21 en nurserie

Taux de fréquentation effectif au 31.12.2021 : 98%



Unité d'accueil pour écoliers (UAPE)



Prestations

Depuis 2019, l'UAPE accueille sur 3 sites 155 enfants de cinq à douze ans sur un groupe vertical, du lundi au vendredi de 6h45 à 18h45, hormis durant les vacances scolaires et le mercredi après-midi. L'UAPE est ouverte le mercredi matin et le jeudi matin en continu en raison des horaires scolaires.

L'UAPE des Plavaux, destinée aux enfants fréquentant l'école des Perraires, dispose de 30 places. L'UAPE du Corbier peut accueillir 66 enfants qui fréquentent ou l'école du Corbier ou celle de la Cure. L'UAPE qui accueille les enfants fréquentant les écoles de Muraz dispose de 35 places à la Grange villageoise, et de 24 places sur l'heure du midi à la Maison du Village.

Fréquentation

Nombre d'enfants inscrits au 31.12.2021 : 205

Nombre de parents sans activité professionnelle : 2

Nombre d'enfants totalement en liste d'attente au 31.12.2021 : 6, dont 3 dont les parents sont sans activité professionnelle

Taux de fréquentation effectif moyen selon la période de la journée en 2021 :

Matin

40%

Midi

78%

Après-midi

60%

Taux de fréquentation moyen : 60%

Ouverture estivale de l'UAPE

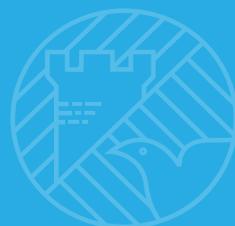
En 2021, l'UAPE a à nouveau ouvert ses portes aux enfants durant les 3 premières semaines des vacances scolaires estivales. La fréquentation de cet accueil de type centre aéré remporte un succès grandissant et répond ainsi à une demande des parents toujours plus forte. 34 enfants de la Commune ont ainsi bénéficié de cet accueil, ainsi que 5 enfants de la Commune de Vionnaz, à qui nous ouvrons également les portes pour compléter les groupes.

Cour de la Grange villageoise

La cour de la Grange villageoise a été aménagée de façon à ce que la surface de jeu soit agrandie et que les talus de terre soient remplacés par des murs.



Personnel



Les «directives pour l'accueil à la journée des enfants de la naissance jusqu'à la fin de la scolarité primaire» édictées par le Service cantonal de la jeunesse régissent l'encadrement nécessaire en termes de personnel en fonction du nombre et de l'âge des enfants par groupe.

En 2021, dans le cadre de la Réforme fiscale et de financement de l'AVS (RFFA), le salaire du personnel des structures s'est vu revalorisé et une nouvelle échelle de salaire a été mise en place grâce à un subventionnement cantonal plus important. De 30%, la subvention cantonale est passée à 34%.

Personnel dévolu à l'encadrement : situation des structures de Collombey-Muraz au 31.12.2021

- Pour la crèche (nurserie/petits/moyens/grands) : 18.6 EPT
- UAPE : 5.85 EPT

CRTO

La collaboration instaurée avec le CRTO continue de donner entière satisfaction. 4 personnes se sont ainsi succédé dans les différents groupes de la crèche et de l'UAPE afin de découvrir le métier d'éducateur.trice de l'enfance en vue d'une réinsertion sur le marché du travail. Ces stages d'une durée moyenne de trois mois amènent une aide bienvenue aux groupes et permettent de rester en lien avec le monde du travail.



Projets généraux



Nursérie 1

En 2021, l'équipe du Nid douillet (Nursérie 1) a repensé l'aménagement de l'environnement du bébé pour instiller une démarche pédagogique qui favorise sa motricité libre.

« La motricité libre, élément de la pédagogie Lòczy, est un concept apparu dans les années 1960, avec les travaux du Docteur Emmi Pickler, dans lequel un développement moteur autonome est permis à l'enfant. L'enfant prend lui-même les manettes de son développement et éprouve du plaisir à prendre conscience de ses expérimentations et de ses progrès.

Permettre au bébé de se mouvoir en toute sécurité, avec la présence attentive de l'adulte, et sans le maintenir dans une position dont il n'a pas la maîtrise, est la base de la motricité libre. »



Aménagement d'un espace pour les bébés qui ne se déplacent pas. Ils vont apprendre seuls à se retourner et rouler pour attraper les objets. Petit à petit, ils maîtrisent les mouvements de leur corps.



À la période du ramper et du quatre pattes, des différences de niveaux sont pensées pour permettre aux bébés de comprendre les modifications du sol et la manière dont leur corps peut les appréhender.



Prêt à se mettre debout !
Le bébé s'aide d'objets pour se redresser.
À quatre pattes, une prise solide lui permet de se hisser au sommet !



Le bébé profite de la nouvelle piscine à boules pour se déplacer debout...
L'aventure de la marche, c'est pour bientôt !

Nurserie 2

Chez les Baladins (Nurserie 2), l'environnement a été repensé pour permettre à l'enfant la libre exploration.

L'équipe permet à l'enfant de découvrir de façon autonome, d'expérimenter avec son corps et ses sens en éveil, le monde qui l'entoure.

Les activités proposées sollicitent les 5 sens et les intelligences multiples.





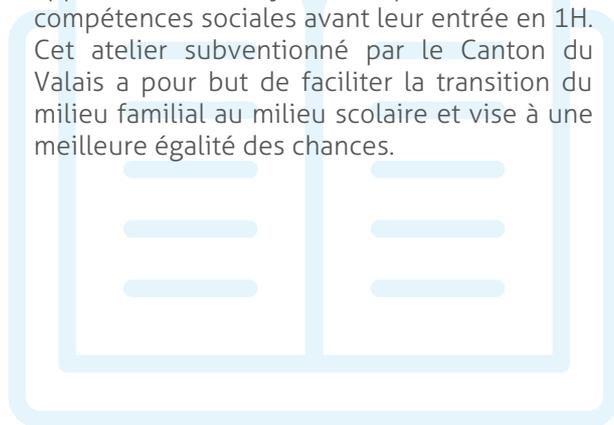
Crèche

L'itinérance ludique

Ce nouveau projet a vu le jour en 2021 sous l'influence de la pédagogie de la libre exploration éducative. Un temps de jeu, durant la matinée ou l'après-midi, où les portes entre les groupes s'ouvrent. Les salles de vie deviennent des univers d'exploration où la manipulation, la motricité, l'expression artistique et le jeu symbolique deviennent possibles. Chaque enfant trace ainsi son chemin selon ses envies et ses intérêts.

Ouverture d'un groupe d'éveil au français

Depuis le 5 novembre 2021, nous accueillons deux fois par semaine un petit groupe d'enfants allophones. Intégrés au groupe préscolaire des structures jeunesse, ils apprennent le français et acquièrent d'autres compétences sociales avant leur entrée en 1H. Cet atelier subventionné par le Canton du Valais a pour but de faciliter la transition du milieu familial au milieu scolaire et vise à une meilleure égalité des chances.



L'itinérance ludique



Le groupe d'éveil au français



Une année perturbée par le Covid mais qui ne nous a pas empêché de prendre l'air et de nous amuser



UAPE

Projet interculturelité

Dès la rentrée scolaire 2021, les équipes éducatives ont donné un nouveau souffle au projet sur l'interculturalité. L'objectif est d'éveiller les enfants à d'autres cultures en choisissant chaque année un nouveau continent ou un nouveau pays. Le projet se donne ainsi pour mission de favoriser la tolérance, le respect des différences culturelles et de susciter la curiosité chez les enfants.

En plus des repas à thèmes, des activités ludiques, des décorations et des histoires à propos de la région choisie sont venues agrémenter ce projet. Ainsi chaque classe d'âge des enfants accueillis a pu participer aux activités proposées.



De Muraz à l'Asie...



De Collombey à l'Amérique...

Fête de Noël

Après une période marquée par les interdictions de se réunir, les équipes étaient très motivées à retrouver les familles autour d'un moment festif (dans le respect des règles sanitaires). Ainsi, les UAPE de Muraz et des Plavaux ont proposé un moment convivial aux parents autour d'un petit verre, pendant que les enfants visionnaient des films de Noël tout en prenant un petit goûter festif servi par une éducatrice.

Au Corbier, l'équipe a souhaité marquer le coup avec les enfants en leur proposant un spectacle de magie fort apprécié des petits et des grands.



Création du satellite des Perraires

Afin de pouvoir répondre aux besoins des familles, nous avons reçu l'autorisation d'ouvrir un groupe supplémentaire, dans l'enceinte du complexe scolaire des Perraires. Cet espace pourra accueillir 12 enfants dès la rentrée de janvier 2022. Y seront accueillis les enfants qui ne fréquentent l'UAPE que sur le temps de midi.

C'est ainsi que l'équipe fut à pied d'œuvre les dernières semaines avant Noël pour aménager ce nouvel espace et le rendre accueillant et convivial pour les enfants.



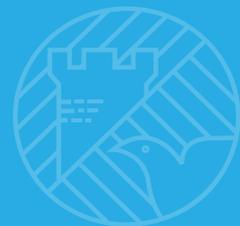


COLLOMBEY
MURAZ

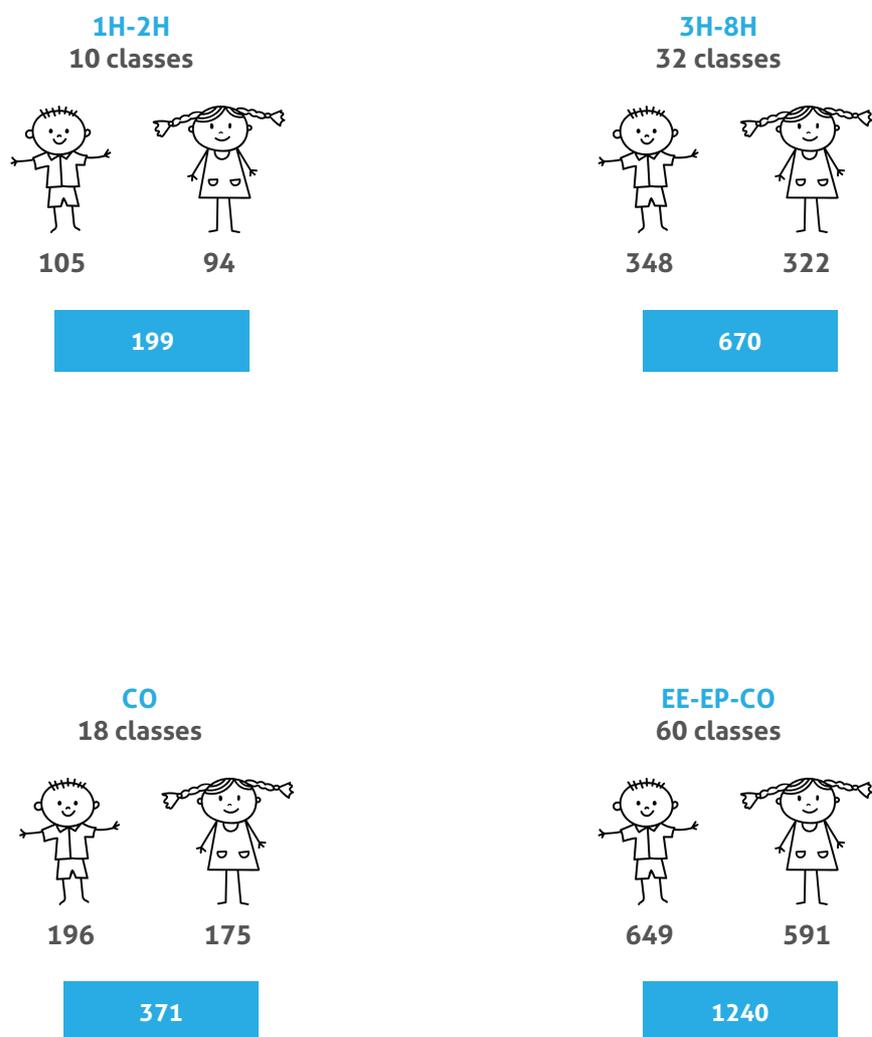
ÉCOLES



Effectifs des écoles (état à la rentrée 2021)



Le nombre d'élèves des écoles évolue de façon extrêmement stable : à la rentrée 2021, il est légèrement inférieur à celui de la rentrée 2020, avec 1240 élèves (1244 en 2020, ce qui représentait le plus grand nombre d'élèves depuis l'ouverture du CO en 1999). A noter la diminution de 15 élèves au CO.



Élèves et classes par bâtiment scolaire – années 2021-2022

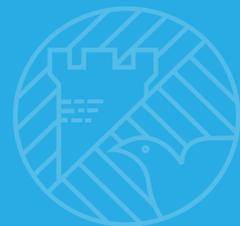
	Illarsaz	Cure	Corbier	Les Perraires	Muraz - Collège	Muraz - Sous l'église	TOTAL
1-2H	16	35	19	75	54		199
	8,04%	17,59%	9,55%	37,69%	27,14%		100%
	1 classe	2 classes	1 classe	4 classes	3 classes		11 classes
3-8H			210	209		251	670
			31,34%	31,19%		37,46%	100%
			10 classes	10 classes		12 classes	32 classes
CO				371			371
				20 classes			20 classes
							1240

Nationalités EP-CO 2021-2022

N°	Pays	1-2H	% 1-2H	3-8H	% 3-8H	CO	% CO	Total	% Total
1	Suisse	137	68,8	466	69,6	277	74,7	880	70,97
2	Portugal	23	11,6	91	13,6	43	11,6	157	12,7
3	France	12	6	20	3	13	3,5	45	3,6
4	Kosovo	5	2,5	22	3,3	11	3	38	3,1
5	Italie	5	2,5	20	3	5	1,3	30	2,4
6	Macédoine du Nord	4	2	14	2,1	4	1,1	22	1,8
7	Espagne	1	0,5	6	0,9	3	0,8	10	0,8
8	Brésil	1	0,5	5	0,7	1	0,3	7	0,6
9	Belgique	2	1	4	0,6		0	6	0,5
10	Royaume-Uni	1	0,5	2	0,3	1	0,3	4	0,3
11	Erythrée		0	1	0,1	2	0,5	3	0,2
12	Serbie	1	0,5	2	0,3		0	3	0,2
13	R.D. Congo (Kinshasa)		0	3	0,4		0	3	0,2
14	Syrie	2	1	1	0,1		0	3	0,2
15	Roumanie		0	1	0,1	2	0,5	3	0,2
16	Pologne	1	0,5		0	1	0,3	2	0,2
17	Croatie		0	1	0,1	1	0,3	2	0,2
18	Afghanistan	1	0,5	1	0,1		0	2	0,2
19	Colombie		0	2	0,3		0	2	0,2
20	Turquie		0	1	0,1	1	0,3	2	0,2
21	Canada		0		0	2	0,5	2	0,2
22	Cap-Vert		0		0	2	0,5	2	0,2
23	Iran		0	2	0,3		0	2	0,2
24	Nigéria		0	1	0,1	1	0,3	2	0,2
25	Angola	1	0,5		0	1	0,3	2	0,2
26	Andorre		0	1	0,1		0	1	0,1
27	Slovénie		0	1	0,1		0	1	0,1
28	Thaïlande		0	1	0,1		0	1	0,1
29	Mozambique		0	1	0,1		0	1	0,1
30	Tchéquie	1	0,5		0		0	1	0,1
31	Allemagne	1	0,5		0		0	1	0,1
		199		670		371		1240	



Effectifs des enseignants (état à la rentrée 2021)



Au début de l'année scolaire 2021-2022, 104 enseignants (78 femmes et 26 hommes) exercent leur métier avec engagement et passion sur l'ensemble de la scolarité obligatoire. La présence masculine diminue année après année parmi nos enseignants, surtout à l'école primaire (46 enseignantes et 7 enseignants).

La rentrée 2021 a vu 9 nouveaux enseignants arpenter les couloirs de nos différents bâtiments scolaires :

A l'école primaire :

- Ceyda Karagulle : 100% en 1-2H
- Sarah Sierra : 50% en 1-2H
- Alexia Baillifard : env. 60% en 1-2H
- Arta Citaku : 100% en 4H
- Camille Speich : env. 60% en 7H
- Lundita Musliju : env. 50% en 7H

Au cycle d'orientation

- Mélanie Berrut : env. 25% en économie familiale
- Flora Schwitter : env. 95% en branches scientifiques
- Mathieu Frossard : env. 75% en anglais et français

À relever également les départs à la retraite de Philippe Rey pour l'école primaire, et de Françoise Moerch et Maurice-Martin Lambiel pour le cycle d'orientation.

Enseignants – années 2021-2022

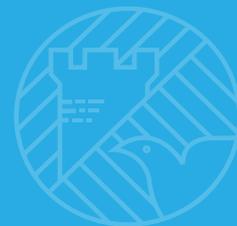
	1-2H		EP		CO		Total	
	F	H	F	H	F	H	F	H
Nombre	12	1	46	7	20	18	78	26
%	92,3	7,7	86,8	13,2	52,6	47,4	75	25

Grand changement pour la rentrée 2021 au sein de la direction des écoles, puisque Thérèse Barman et Skener Berisha rejoignent le conseil de direction suite aux départs de Corinne Michellod et Karine Chioccola. Aucun changement quant au taux de travail de la direction. En revanche, nous avons dorénavant une adjointe pour l'école primaire (Mme Barman) et deux adjoints pour le cycle d'orientation (M. Berisha et M. Liaci). À signaler que l'ensemble du conseil de direction travaille également de manière verticale sur les trois cycles de la scolarité obligatoire (1-4H / 5-8H / 9-11CO).

Le conseil de direction des écoles est encore et toujours très efficacement secondé par le secrétariat (Mireille Kunz et Françoise Marquis Weber).



Année 2021 – Faits marquants (écoles)



L'année 2021, comme sa devancière 2020, a été fortement marquée par la pandémie mondiale de Covid-19.

Les changements d'habitudes et les adaptations ont été nombreux pour les enseignants et les élèves, aussi bien du point de vue pédagogique que pour la « vie à l'école ».



Port du masque pour tous les enseignants et élèves du cycle d'orientation (mesure tombée en août 2021)



Lavage des mains institutionnalisé pour tous les élèves



Interdiction de toutes les activités (culturelles ou sportives) regroupant plus de 2 classes



Annualisation des notes pour tous les élèves de la 5H à la 11CO

Ces mesures, parfois difficiles à faire comprendre et contraignantes, ont néanmoins permis de maintenir les écoles ouvertes. Après l'expérience délicate de la fermeture des écoles pendant deux mois en 2020, il a été pédagogiquement salutaire et bénéfique pour tous de maintenir un enseignement en présentiel malgré les conditions sanitaires.

Ainsi et malheureusement, des activités habituelles de nos écoles n'ont pas pu avoir lieu :

- Les sorties à ski des écoles primaires
- Le camp de ski à Fiesch du cycle d'orientation
- Les spectacles et concerts destinés aux élèves
- La cérémonie de remise des diplômes des élèves de 11CO (annulée pour la 2^e année consécutive)

Tout en remerciant l'ensemble des acteurs de l'école (élèves, enseignants, parents, Commune) pour leur patience et parfois leur résilience indispensable, la direction des écoles ne peut qu'espérer que 2022 coïncide avec un retour à la normale pour toutes et tous !



Bibliothèque



La bibliothèque de Collombey-Muraz est mixte : communale et scolaire. Elle est accessible principalement aux habitants de tous âges de la Commune de Collombey-Muraz, ainsi qu'aux élèves scolarisés (enfantine, primaire et secondaire) sur le territoire communal. Elle est sise aux Perraires, entre le Cycle d'orientation et l'école primaire.

Personnel

La bibliothèque emploie 3 personnes : Pascale Borboën (50%, 17 ans de service) et Samantha Gothuey (80%, 6 ans de service). Suite au départ de Sandrine Chioccola (50%) l'année dernière, Mélissa Boros est engagée le 1er avril (50%) en tant qu'«agente en information documentaire».

Pour répondre à une demande de la FOVAHM, Emilie Dubosson travaille depuis le 1er septembre le mardi toute la journée durant 5h30.

Trois stagiaires successifs sont venus découvrir notre métier durant le second trimestre : Kaipa Djainabizova, Lazar Jovic et Mousse Delacoste.

Après discussion au sein de l'équipe, nous avons décidé de proposer une place de préapprentissage d'«agente en information documentaire» à Kaipa Djainabizova. Elle a débuté le 1er octobre et son contrat se terminera le 30 juin 2022.

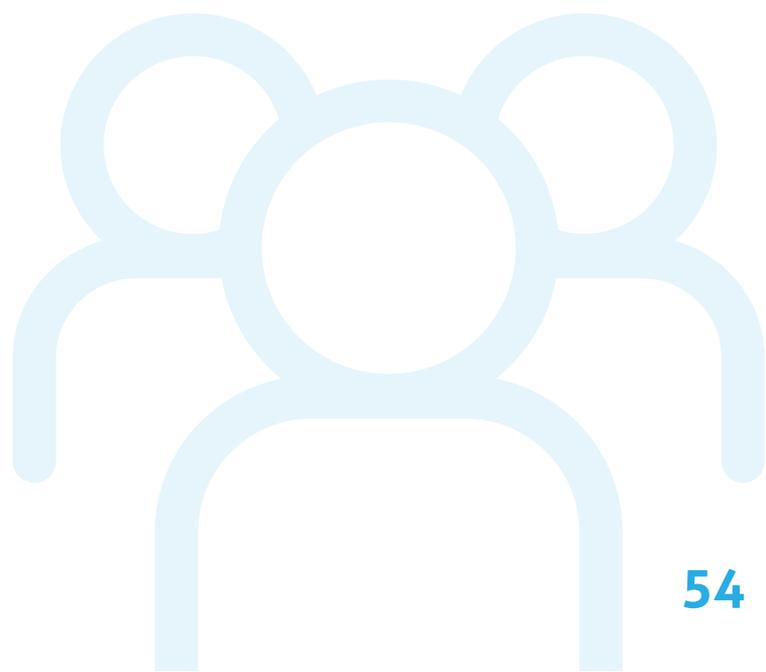
Le mandat pour la collaboration RERO concernant, d'une part, les Communes de Val d'Illeiez, Champéry, Port-Valais et St-Gingolph et, d'autre part, Collombey-Muraz (Samantha Gothuey) se poursuit selon les conditions émises (20%) auparavant.

Pascale suit un cours de formation continue dispensé par Biblioromandie (ex-CLP). Les trois collaboratrices suivent une formation d'introduction au prêt sur RERO ILS à la MV Sion, et Mélissa Boros et Samantha Gothuey se forment au catalogage. La responsable, Samantha Gothuey, suit des formations dispensées par l'État du Valais sur la «relation de base au travail» et le «lâcher prise».

L'atelier thématique sur les objectifs Biblio2030 de l'ONU a été présenté par BiblioValais à la Bibliothèque-Médiathèque de Sierre.

Enfin, la journée pour les bibliothécaires scolaires, organisée par Biblioromandie, a été suivie par Mélissa Boros et Samantha Gothuey.

La responsable, Samantha Gothuey, a participé à une réunion plénière de BVR Chablais (Port-Valais) ainsi qu'à différentes séances de comité de BiblioValais en présentiel et en ligne.



Logistique

Sa superficie est de 423 m2. L'aménagement comprend différents espaces :



L'espace de prêt

Il est situé à l'entrée. L'OPAC (catalogue en ligne) n'est toujours pas mis en service faute de temps. L'espace comprend 4x4 boîtes de rangement pour les périodiques; une boîte de retour encastrée dans le mur à droite de l'entrée; une étagère avec d'un côté une mise à disposition de boissons en «self-service» et, de l'autre, un espace pour des prospectus/publicités sur les manifestations de la région; 6 fauteuils et 4 petites tables (2m x 3m x 2m) pour le coin « revues »; 4 tables et des cubes; une horloge et une imprimante-scanner-photocopieur.



L'espace « bibliothèque »

Le fonds est divisé en 4 secteurs : enfants, jeunes, adolescents et adultes. Entre chaque secteur, il y a des tables et 8 chaises à disposition des usagers. De plus, 3 espaces composés de 2 fauteuils et d'une table sont répartis à côté des différents secteurs.



2 espaces (100 m2)

La première salle est utilisée pour accueillir les classes et les crèches. Dans cet espace se trouvent aussi la littérature classique, les ouvrages du « Vieux Collombey-Muraz » et certaines bandes dessinées adultes. Il y a également des gradins qui peuvent accueillir 24 enfants et qui sont rétractables. La seconde est destinée aux bibliothécaires pour les travaux manuels et l'entreposage de matériel divers, comme les assises, conformément aux recommandations.



L'espace « jardin »

Un jardin est à disposition de nos usagers et pour certaines animations de classes.



L'espace « back office »

Interdit au public : bureau de travail des bibliothécaires. Une table de travail est mise à disposition d'Emilie Dubosson pour son travail le mardi.



L'espace au fond

Cette partie est utilisée principalement pour l'accueil des classes, des garderies ou des groupes.

La bibliothèque est ouverte 3 jours par semaine – mardi, mercredi et vendredi – pour un total de 13 heures. Durant les vacances scolaires, elle est ouverte uniquement le mardi après-midi (ou mercredi durant les vacances de Carnaval).

Durant l'année 2021, la bibliothèque a été accessible au public durant 125 jours, au lieu de 88 jours en 2020.

Le 12 juillet, la bibliothèque a migré sur le logiciel bibliothéconomique RERO ILS conçu par la fondation RERO+ à Martigny.

L'offre en places assises s'est réduite durant l'année pour respecter les recommandations fédérales de lutte contre le Covid-19.

Le 13 septembre 2021, le Conseil fédéral a introduit l'obligation de présenter un certificat Covid valable (vacciné, guéri ou testé) à toute personne de plus de 16 ans souhaitant entrer dans une bibliothèque. Plus tard, le port du masque a été rendu obligatoire dès 12 ans. Ces mesures ont pris fin le 17 février 2022.

Collections

L'offre se compose de 21'322 documents et de 18 titres de périodiques. La typologie des documents inclut des monographies, des revues, des DVD, des kamishibaïs et des jeux (Helvetiq). Par ailleurs, en intégrant RERO, la bibliothèque met gratuitement à disposition de ses lecteurs un nombre indéterminé de livres électroniques (e-books) via le site de la Médiathèque Valais.

En outre, durant l'année, une révision du fonds a été effectuée et un peu plus de 2'000 documents ont été éliminés, y compris les ouvrages empruntés chez Bibliomedia. L'objectif est de rendre plus visibles les documents existants et ainsi susciter la curiosité des lecteurs.

L'emprunt de documents à Bibliomedia a été renouvelé cette année. Environ 1'000 documents (romans, albums, documentaires) pour toutes les tranches d'âge sont empruntés, ainsi qu'une cinquantaine de livres du fonds «Facile à lire» (nouveau). Après discussion avec l'institution et pour garder le même forfait, nous avons décidé de diminuer l'emprunt de 500 ouvrages par rapport à l'année passée. Le chargement des notices de Bibliomedia se fait automatiquement dans la base Virtua.

L'accroissement des collections est d'environ 1'000 documents, comprenant également les dons.

Service de prêt

Durant l'année, il y a eu 106 nouvelles inscriptions (96 en 2020) et plus de 1'126 lecteurs actifs (1'382 en 2020).

Le nombre de transactions se monte à 43'718 prêts effectués en 2021 (39'746 en 2020). La baisse s'explique par les fermetures imposées dues à la situation sanitaire et l'application du certificat Covid pour entrer dans une bibliothèque.

Le prêt entre bibliothèques se fait grâce au Bibliobus. Celui-ci circule de St-Maurice à St-Gingolph en passant par Val d'Illiez. Chaque bibliothèque prépare les livres (retours ou demandes) et le Bibliobus «Bain de livres» effectue les transactions dans chaque bibliothèque. St-Maurice réceptionne et prépare les envois pour les MV Valais.

Enfin, le taux de renouvellement des collections est atteint.



Projets 2022

Nous espérons pouvoir organiser les animations pour notre public tout au long de l'année.

Enfin, des ouvrages «lecture facile» seront proposés aux lecteurs. Ce sont des livres qui sont «faciles à lire», du fait de leur contenu, la mise en page ou le sujet abordé. Une rencontre avec la délégation à l'intégration est prévue pour en discuter.

Situation sanitaire en 2021

Un virus, hautement pathogène, est découvert en Chine en décembre 2019 dans la ville de Wuhan. L'Organisation mondiale de la santé déclare l'urgence de santé publique de portée internationale le 30 janvier 2020. Le 11 mars, l'OMS qualifie le Covid-19 de pandémie.

Après une année incertaine, divers vaccins sont proposés à la population mondiale. Plusieurs fois dans l'année, le port du masque est obligatoire à l'intérieur des lieux publics. Le 13 septembre, le Conseil fédéral impose l'obligation de présenter un certificat Covid valable (vacciné, guéri, testé) dans les bibliothèques à toute personne de plus de 16 ans.

Les assises sont limitées et placées à une distance de 1,5 m. Les panneaux en plexiglas sont toujours en place sur le bureau du prêt. Enfin, un désinfectant est à disposition des usagers.

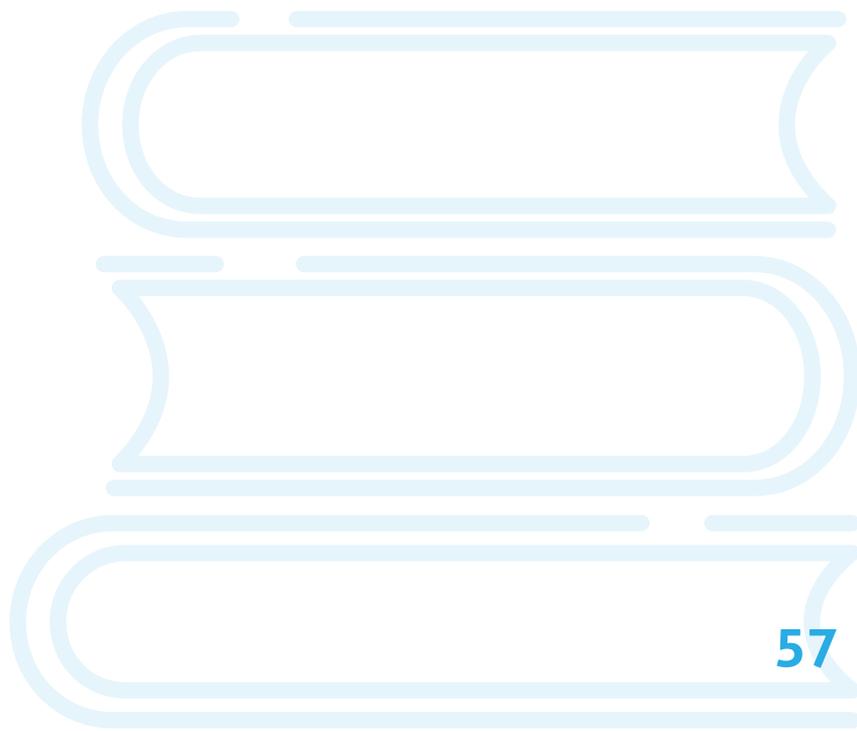
Médiation culturelle

Les bibliothécaires accueillent 139 visites de classes, de crèches et d'animations «Né pour lire» tout au long de l'année (92 en 2020). Mélissa Boros a préparé 4 rencontres avec l'EMS La Charmaie et a remis plusieurs fois des romans à l'animatrice responsable.

De plus, nous participons en partenariat avec les classes primaires à des prix littéraires : Prix Chronos, Prix Enfantaisie, 1,2,3 albums, et avec le CO au Prix RTS Littérature ados et au Booktube. Le Prix Chronos est constitué d'un jury junior (classes de 8H) et d'un jury senior auquel participent certains de nos usagers. Les prix ont tous été remis en classe.

Cette année a eu lieu la seconde édition du club de lecture mensuel ouvert à tous les élèves de 6H à 8H.

Plusieurs animations ont été annulées en début d'année : les contes de janvier, les séances de «Né pour lire» (janvier à avril) ainsi que le club de lecture (janvier et février).



Animations 2021

Plusieurs animations ont pu se faire durant l'année :



Mars

Le Samedi des bibliothèques : ouverture de 9h à 12h, pas d'animations (non autorisées), mais remise d'un bricolage à faire à la maison.



Mai

Journée de la lecture à voix haute : histoires lues par Mélissa Boros.



Juin

Bartistique : projet initié par plusieurs étudiants de la HES-SO avec pour objectif de mettre en relation un artiste et un lieu d'exposition. Hugo Pratap Parvex, designer graphiste, expose dans «l'espace au fond» et élabore une œuvre sur les fenêtres.



Novembre

L'atelier «Né pour lire» sur le thème «Art et mouvement»; la nuit du conte avec les conteuses Tania Coulon et Margot Blanchut, accompagnées par le mari de cette dernière comme musicien.



Décembre

Atelier bricolage animé par Raffia. Atelier initialement prévu pour le Samedi des bibliothèques, mais reporté en décembre; 13 décembre 2021 : célébration des 30 ans de la bibliothèque avec un gâteau d'anniversaire et des histoires lues par Mélissa Boros pour la fenêtre de l'avent organisée ce jour-là.

